



CODE D'ÉTHIQUE DU PARENT

Reconnaissant que :

- **Le sport possède un formidable potentiel comme contribution à la santé, à l'équilibre et au développement;**
- **Le bien-être et l'épanouissement de mon enfant constituent une priorité située bien au-delà de la performance et de la victoire sportive.**

À titre de parent de jeune sportif, mon propos et mon comportement démontrent que :

1. Je comprends que mon enfant exerce un sport pour son plaisir et non le mien.
2. Je considère la victoire comme un des plaisirs du sport, je dédramatise la défaite et je reconnais les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage.
3. Je respecte les entraîneurs et les bénévoles du club et des autres clubs.
4. Je comprends la tâche difficile des officiels et je respecte leurs décisions.
5. Je reconnais les bonnes performances de mon enfant comme celle des autres compétiteurs.
6. J'accepte les limites de mon enfant et je ne projette pas d'ambition démesurée sur lui.
7. Je m'efforce de connaître les règles du sport pour éviter que l'ignorance ne biaise mon jugement envers les décisions des entraîneurs et des officiels.
8. Je ne vois pas les enfants sportifs comme des adultes sportifs en miniature.
9. J'inculque à mon enfant des valeurs de respect, de discipline, d'effort et de loyauté.
10. Je ne tolère ni n'encourage la violence physique ou psychologique.
11. J'accepte de respecter les règlements généraux et les autres politiques du club.
12. Je m'engage à ne pas commettre un acte jugé indigne, contraire ou néfaste aux buts poursuivis par le club.
13. J'encourage mon enfant à développer ses habiletés et son esprit sportif.